

BRAYE Cathy
31 Cité Florin
59150 WATTRELOS
Tél : 06.77.77.57.80

Le 30 novembre 2016
à Wattrelos

Mairie du TOUQUET-PARIS-PLAGE
Monsieur le Député FASQUELLES
Boulevard Daloz
62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

Objet : Projet de loi Fasquelle

Monsieur le Député,

Je découvre ce jour qu'une proposition de résolution pour la prise en charge des autistes est une nouvelle fois à l'étude. Je me permets donc de vous rappeler à votre bon souvenir le parcours de mon fils Quentin.

Dois-je vous rappeler que sa prise en charge, et ce, durant 18 ans, au Courtil 15 à Leers-Nord (institut médico-pédagogique) a beaucoup contribué à la réussite de son parcours ? Il a pourtant bénéficié, d'un suivi essentiellement **psychologique**.

Je ne reviendrai pas sur les difficultés qu'il a pu rencontrer durant son enfance et son adolescence... Vous les connaissez déjà, ne serait-ce qu'au travers des différents témoignages de parents d'enfants autistes qui, j'en suis sûre, vous interpellent régulièrement et dont de toute évidence vous ne tenez pas compte.

Je préfère m'attarder sur les résultats :

Quentin est aujourd'hui âgé de 24 ans, chaque jour de la semaine il se rend en voiture à son travail (il a tout de même attendu deux ans avant de pouvoir accéder à un emploi en milieu ordinaire). Il est désormais salarié dans une société de tapis (contrat avenir d'un an pour le moment). Auparavant, il était inscrit à CAP emploi qui du jour au lendemain a décrété ne plus vouloir s'occuper de son dossier (!!!), ses traits autistiques ayant fortement régressé, il ne pouvait pas non plus prétendre à une place en ESAT.

Entretiens l'équipe du Courtil (eh oui encore elle), s'est arrangée pour lui trouver quelques stages qui lui ont permis non seulement de découvrir le monde du travail, de sortir de sa chambre mais aussi de faire ses preuves. Cet accompagnement a également consisté à le préparer aux entretiens, à le rassurer aussi.

Par ailleurs, je me demandais, Monsieur le Député, avez-vous déjà passé du temps dans ces établissements médico-pédagogiques que vous critiquez tant ? Avez-vous déjà passé un tant soit peu de temps auprès de ces enfants si différents qui y séjournent ? J'en doute fort.

Vous voulez imposer des méthodes expérimentales qui peuvent ne pas forcément correspondre aux besoins de nos enfants. Vous interdisez les pratiques psychanalytiques et sous-entendez le fait qu'elles s'assimilent à de la maltraitance. Cette optique me sidère quand je regarde mon fils aujourd'hui. N'est-il pas à vos yeux un exemple concret que la psychanalyse a réussi là où « la science » n'a pas fait ses preuves ?

Je vous laisse donc méditer sur cet exemple.

J'ose espérer que cette fois-ci vous voudrez bien prendre en considération mon témoignage et vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Madame BRAYE